



■ BIELES ■ EILERENG ■ SUESSEM ■ ZOLWER

Service de l'Urbanisme et du patrimoine immobilier
Contact : Secretariat du service
Email: batisses@suessem.lu
Téléphone: (+352) 59 30 75 - 669

Belvaux/Sanem, le 27 mars 2025

AVIS AU PUBLIC

Objet: Lotissement
Réf. communale : 2025-01
Loi applicable : loi modifiée du 19 juillet 2004 concernant l'aménagement communal et le développement urbain

Le Collège des bourgmestre et échevins de la Commune de Sanem a l'honneur de porter à la connaissance du public qu'en date du 21 mars 2025, le Conseil communal de la Commune de Sanem a approuvé le lotissement 2025-01.

Objet du lotissement: Parcelle N° : 928/7133; 927/7160; 927/7159; 928/9251; 927/9242 et 927/9163
Section : C de Belvaux

Le lotissement, qui revêt un caractère réglementaire, devient obligatoire trois jours après sa publication par voie d'affiches dans la commune.

La secrétaire,

Pour la secrétaire empêchée,
la secrétaire adjointe
Nathalie Morgenthaler



la bourgmestre,

Pour la Bourgmestre empêchée,

Simone Asselborn-Bimtz

Nathalie Morgenthaler, échevine